



Scan for more languages !

BOÎTE DE COMMUTATION DU RÉSEAU POWER BACKUP DUAL EU

Pour les données spécifiques aux produits, veuillez consulter la fiche technique du produit correspondant !

TABLE DES MATIÈRES

1.	NOTES SUR LA DOCUMENTATION DE L'APPAREIL	4
1.1	Domaine de validité	4
1.2	Groupes cibles	4
1.3	Conservation des documents	4
1.4	Symboles utilisés	4
2.	SÉCURITÉ	5
2.1	Utilisation conforme	5
2.2	Consignes de sécurité	5
2.3	Valeurs caractéristiques de la plaque signalétique	8
2.4	Symboles sur l'appareil	8
3.	DESCRIPTION	9
3.1	Identification	9
3.2	Validation du système	9
3.3	Autorisations par pays	9
3.4	Formes de réseaux	9
3.5	Fonctions du boîtier de commutation de réseau	9
3.5.1	Fonctionnement du boîtier de commutation du réseau (observer le schéma électrique !)	9
4.	TRANSPORT ET STOCKAGE	10
4.1	Transport	10
4.2	Stockage	10
5.	INSTALLATION	10
5.1	Contenu de la livraison	10
5.2	Montage du boîtier de commutation du réseau	11
5.2.1	Lieu de montage	11
5.2.2	Position de montage	11
5.2.3	Distances minimales	11
5.3	Raccordement du boîtier de commutation du réseau	12
5.3.1	Connexions sur les borniers	12
5.3.2	Raccordement des conducteurs de protection	12

6.	MISE EN SERVICE	13
6.1	Mesures préparatoires	13
6.2	Courants maximaux et température ambiante	13
6.3	Condition préalable à la mise en service	13
6.4	Déroulement de la mise en service	14
6.4.1	Réglage de la surintensité sur le relais de surveillance du courant	14
6.4.2	Montage d'organes de sécurité supplémentaires	15
7.	DÉPANNAGE	15
8.	METTRE LE BOÎTIER DE COMMUTATION DU RÉSEAU HORS TENSION	16
9.	ENTRETIEN ET NETTOYAGE	16
10.	ÉLIMINATION DES DÉCHETS	16

1. REMARQUES CONCERNANT LA DOCUMENTATION DE L'APPAREIL

1.1 Domaine de validité

Ce manuel est valable pour le boîtier de commutation secteur Power Backup Dual EU.

1.2 Groupes cibles

La présente documentation sur les appareils s'adresse aux exploitants et aux installateurs du boîtier de commutation de réseau ou du dispositif de commutation de réseau d'enwitec electronic GmbH.



REMARQUE

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).

1.3 Conservation des documents

L'exploitant du système doit veiller à ce que cette documentation sur l'appareil puisse être consultée à tout moment par les personnes compétentes, si nécessaire est accessible. En cas de perte du document original, vous pouvez télécharger une version actualisée de la présente documentation sur notre site Internet (www.enwitec.eu/downloads).

1.4 Symboles utilisés

Les consignes de sécurité et les remarques générales suivantes sont utilisées dans cette documentation sur les appareils.



DANGER

"Danger" indique une consigne de sécurité dont le non-respect peut entraîner la mort ou des blessures corporelles graves !



AVERTISSEMENT

"Avertissement" indique une consigne de sécurité dont le non-respect peut entraîner la mort ou des blessures corporelles graves !



ATTENTION

"Attention" indique une consigne de sécurité dont le non-respect peut entraîner une blessure légère ou moyenne !



ATTENTION

"Attention" indique une consigne de sécurité dont le non-respect peut entraîner des dommages matériels !



INFO

"Info" indique des informations et des remarques importantes, mais qui ne sont pas pertinentes pour la sécurité.

2. SÉCURITÉ

2.1 Utilisation conforme à la destination

Toutes les consignes d'utilisation figurant dans la présente documentation produit ainsi que dans la documentation produit de l'onduleur hybride doivent être respectées.



AVERTISSEMENT

Utilisation non conforme

N'utilisez EN AUCUN CAS d'autres onduleurs que ceux indiqués dans ce manuel. Respectez strictement nos indications figurant dans toute la documentation du produit, comme par exemple les formes de réseau. Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures corporelles graves. En outre, cela peut entraîner des dommages matériels sur le produit ou sur l'installation électrique de l'utilisateur.

En ce qui concerne les organes de protection supplémentaires, il est possible d'utiliser le profilé chapeau non occupé dans le boîtier (voir schéma de câblage).

Les interventions sur les produits enwitec, par exemple les modifications et les transformations, ne sont autorisées qu'avec l'accord écrit exprès d'enwitec electronic GmbH n'est autorisée. Les interventions non autorisées entraînent l'annulation des droits de garantie et, en règle générale, la perte des droits de propriété intellectuelle à l'extinction de l'autorisation d'exploitation. La responsabilité d'enwitec electronic GmbH pour les dommages résultant de telles interventions est exclue.

2.2 Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité suivantes s'appliquent à la manipulation du boîtier de commutation du réseau :



DANGER

Danger de mort dû aux hautes tensions !

Les composants du boîtier de commutation du réseau sont soumis à une tension dangereusement élevée pendant le fonctionnement.

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).



DANGER

Danger de mort dû aux hautes tensions !

Lors de travaux sur le réseau domestique, des tensions dangereusement élevées peuvent être présentes en liaison avec un onduleur en marche. Mettez l'onduleur complètement hors tension avant de commencer à travailler sur le réseau domestique.



REMARQUE

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).



REMARQUE

Le boîtier de commutation de réseau est conçu de manière à ce que les disjoncteurs de protection de ligne et les disjoncteurs différentiels installés puissent être utilisés par des non professionnels.



DANGER

Danger de mort en cas d'utilisation non conforme !

Pas d'utilisation pour des appareils et systèmes médicaux de maintien en vie. En règle générale, le système d'alimentation de secours décrit ici ne doit PAS être utilisé pour alimenter des appareils et des systèmes médicaux de maintien en vie. Le courant de remplacement ne garantit PAS une alimentation électrique ininterrompue !



DANGER

Danger de mort par explosion !

Des dommages mécaniques peuvent entraîner un échauffement ou des courts-circuits. Cela pourrait provoquer un incendie ou une explosion de l'appareil.

Le boîtier de commutation du réseau ne doit être stocké et utilisé que dans des zones sans risque d'explosion. Les composants du système doivent être protégés contre les dommages mécaniques.



AVERTISSEMENT

Risque d'incendie en cas de court-circuit !

En cas de court-circuit, des étincelles ou des arcs électriques peuvent se produire.



AVERTISSEMENT

Risque d'incendie en cas d'endommagement mécanique !

Des dommages mécaniques du boîtier de commutation du réseau peuvent entraîner un échauffement ou des courts-circuits. Cela pourrait entraîner un incendie ou une explosion de l'appareil. Le boîtier de commutation du réseau doit être protégé contre les dommages mécaniques, comme par exemple l'ouverture non autorisée.



ATTENTION

Risque de blessure par des arêtes vives, des coins, des pointes, etc

Les travaux sur le boîtier de commutation du réseau peuvent entraîner des blessures de la peau ou des contusions dues à des arêtes vives, des coins, des pointes ou autres. Veillez à utiliser un équipement de protection suffisant.



ATTENTION

Risque de blessure par écrasement ou cisaillement !

Lors du montage et du démontage, de la réparation ou du dépannage, des points d'écrasement ou de cisaillement peuvent provoquer des blessures dans la zone de danger. Veillez à utiliser un équipement de protection suffisant.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure par coupure ou sectionnement !

Le retrait de la partie supérieure du boîtier peut exposer des arêtes vives sur lesquelles les membres peuvent se blesser. Veillez à utiliser un équipement de protection suffisant.



ATTENTION

Danger dû à une mauvaise posture ou à une prise en compte insuffisante de l'anatomie !

Le montage, l'assemblage, l'installation ou l'entretien du boîtier de commutation peuvent entraîner des postures malsaines, des efforts particuliers ou une prise en compte insuffisante des conditions anatomiques, qui peuvent être évités par des aides de travail appropriées ou des procédures de travail organisées.



ATTENTION

Risque de blessure dû à un éclairage insuffisant !

Veillez à ce que l'éclairage soit suffisant pour éviter les blessures, conformément à l'ArbStättV (ordonnance allemande sur les lieux de travail).



ATTENTION

Risque de blessure dû au stress, à la surcharge mentale ou au manque de sollicitation !

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).



ATTENTION

Risque de blessure dû à une erreur humaine !

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).



DANGER

Danger de mort dû à un montage incorrect des composants électriques et mécaniques !

La réalisation d'un essai de l'ensemble de l'installation, y compris les mesures de protection, par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels) est essentielle.



ATTENTION

Risque de blessure par des composants ou des objets détachés !

Lors du montage et du démontage, de la réparation ou du dépannage, faites attention aux composants détachés, aux morceaux cassés ou aux restes qui pourraient vous blesser.



DANGER

Danger dû à des urgences imprévisibles !

Une utilisation non conforme peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. N'utilisez le boîtier de commutation du réseau que comme décrit dans les instructions d'installation.

2.3 Valeurs caractéristiques de la plaque signalétique

Outre les données d'identification, la plaque signalétique contient les données techniques suivantes, qui doivent être respectées en cours de fonctionnement doivent être indiquées. La plaque signalétique se trouve à l'intérieur, ainsi qu'en haut, sur le côté extérieur droit du boîtier de commutation de réseau.

- **Forme du réseau Raccordement au réseau**
Indique le réseau d'alimentation.
- **Forme de réseau Installation de consommation**
Indique quelle forme de réseau est autorisée dans l'installation de consommation.
- **Courant assigné I_{ng}**
Se réfère aux organes de sécurité selon les instructions du fabricant et éventuellement au RCD, qui sont nécessaires pour la protection en mode autonome, selon la forme du réseau.
- **Courant assigné total I_{nA}**
Indique la valeur maximale du courant nominal de la surveillance de courant intégrée.
- **Fusible amont maximal réseau**
Indique le fusible amont maximal autorisé.
- **Température ambiante**
Le boîtier de commutation du réseau ne peut être utilisé que dans une certaine plage de température (voir les caractéristiques techniques).
- **IEC/EN - Indication de la norme**
Indique les exigences de la norme CEI/EN "Ensembles d'appareillage à basse tension" qui sont remplies.

2.4 Symboles sur l'appareil

Les symboles suivants se trouvent sur le boîtier de commutation du réseau :

Symbole	Description
	L'appareil électrique ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.
	Marquage CE (confirme la conformité avec les directives de l'UE)
	Classe de protection II Le boîtier de commutation du réseau présente une isolation renforcée par rapport aux parties internes sous tension et est ainsi protégé contre les contacts directs et indirects.
	IP= Ingress Protection Signification Chiffre à gauche : Protection contre les corps étrangers solides Signification Chiffre à droite : Protection contre l'eau et l'humidité

3. DESCRIPTION

3.1 Identification

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur et en haut sur le côté extérieur droit du boîtier de commutation de réseau.

3.2 Validation du système

Le boîtier de commutation du réseau doit être utilisé exclusivement dans la configuration avec onduleurs dotés de leur propre sortie de secours.

3.3 Autorisations par pays

Le boîtier de commutation de réseau est homologué pour l'ensemble de l'UE avec un réseau d'alimentation TN-C/TN-S ou TT.

3.4 Formes de réseaux

Forme du filet	
Point de raccordement au réseau	Installation de consommateurs en mode réseau
TN-C	TN-S
TN-C	TN-C (interdit)
TN-S	TN-S
TT	TT

3.5 Fonctions du boîtier de commutation du réseau

- Mesure des courants des charges de consommateurs à l'aide du relais de surveillance du courant.
- Reconnexion en cas de retour du réseau/d'élimination des perturbations du réseau.
- Commutation sur la sortie de secours de l'onduleur en cas de panne de secteur.
- Séparation des courants de consommation.
- Acquiescement manuel via le bouton-poussoir S1.

Séparation des circuits de consommation

Une séparation en charges de consommateurs "normales" et en charges de secours doit être effectuée selon le type d'installation. Si toutes les charges doivent être alimentées par un courant de secours, il faut veiller à ce que la valeur limite du courant de sortie de l'onduleur en mode isolé ne soit pas supérieure au courant nominal maximal de la surveillance du

courant de 43 A (K4). Les charges plus importantes, comme par exemple les Wall-Box, les pompes à chaleur, etc. doivent être raccordées en amont du boîtier de commutation du réseau.



Des courants trop élevés provoquent une augmentation de la température à l'intérieur du boîtier de commutation du réseau, ce qui accélère le vieillissement des composants et peut entraîner des déclenchements intempestifs du relais de protection contre les surtensions.

3.5.1 Mode de fonctionnement du boîtier de commutation du réseau (consulter le schéma électrique !)

Réseau présent et OK

Dès que le réseau est présent, le contacteur Q1 s'enclenche et B1/K1 s'allument. Les consommateurs sont alimentés en permanence tant que l'alimentation du réseau soit maintenue.

Panne de courant/défaut de réseau

En cas de panne / d'interruption du réseau, le contacteur Q1 se déclenche.

Fonctionnement en courant de secours

Le contacteur Q2 s'enclenche, les LED de K2 et K3 s'allument et les consommateurs sont alimentés par l'onduleur/l'accumulateur. Dans cet état, la consommation de courant des charges de secours est mesurée et contrôlée à l'aide du relais de protection contre les surintensités. Si le courant est supérieur à la valeur limite réglée, les charges ne sont plus alimentées en tension. L'erreur peut être acquittée via le bouton S1. Ce n'est qu'après la déconnexion d'une charge ou la réduction de la consommation de courant que les charges sont à nouveau alimentées en permanence. Sinon, l'alimentation en tension est coupée dans le délai défini (par ex. 2 secondes). L'onduleur peut ainsi être protégé de manière optimale contre les surcharges.

Rétablissement du réseau

Dès que le réseau est à nouveau présent, le compteur intelligent ou l'onduleur reçoit cette information. Dans la boîte d'inversion, le contacteur Q2 tombe et le contacteur Q1 se réenclenche (la LED de K1 s'allume). On peut ainsi s'assurer que les consommateurs sont alimentés exclusivement par le réseau et non plus par le stockage.



Pour le fonctionnement de secours, il est absolument nécessaire de disposer d'un accumulateur à batterie.

4. TRANSPORT ET STOCKAGE

4.1 Transport

Vérifiez que les boîtiers de commutation du réseau ne sont pas endommagés lorsqu'ils sont emballés. Respectez les consignes suivantes si l'emballage est endommagé :

- Notez les dommages sur les documents de transport et demandez au chauffeur de les contresigner.
- Informez votre grossiste.
- Décrivez en détail le dommage constaté et produisez des photos du dommage.

4.2 Stockage

Le boîtier de commutation du réseau doit être stocké dans un endroit sec, propre et frais. Les critères suivants doivent être respectés à cet effet :

- La température ambiante ne doit pas dépasser les valeurs limites (voir fiche technique).
- Le boîtier de commutation du réseau ne doit pas être stocké avec des matières inflammables. La distance doit être d'au moins 2,5 mètres.
- Évitez l'exposition directe au soleil et à la chaleur.

5. INSTALLATION



REMARQUE

Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par ex. installateurs électriques, monteurs d'installations électriques, électromécaniciens, électroniciens industriels).

5.1 Contenu de la livraison

Nombre	Description
1	Boîte de commutation du réseau
1	Manuel d'utilisation
1	Fiche technique
1	Mode d'emploi Selec Relais de surveillance du courant
3	Presse-étoupe M40 avec contre-écrou
1	Presse-étoupe M32 avec contre-écrou
1	Presse-étoupe M20 avec contre-écrou
1	Autocollant d'avertissement "Tension dangereuse"
1	Autocollant d'avertissement "Indication d'un système de stockage en îlotage".
1	Schéma électrique

5.2 Montage du boîtier de commutation du réseau

5.2.1 Lieu de montage



DANGER

Danger de mort par explosion !

- Ne pas monter le boîtier de commutation du réseau sur un support inflammable !
- Ne pas monter le boîtier de commutation du réseau dans des zones où se trouvent des substances facilement inflammables !
- Ne pas monter le boîtier de commutation du réseau dans des zones à risque d'explosion !
- Ne pas monter le boîtier de commutation du réseau dans des zones exposées à des salissures conductrices ou pouvant devenir conductrices par condensation.

Veillez à ce que les conditions ambiantes suivantes soient respectées sur le lieu de montage :

- L'environnement doit être exempt de gaz explosifs, de vapeurs ou de matériaux inflammables. Le support de montage doit être ignifugé. Tenez compte des directives locales en matière de protection contre les incendies.
- Le support est adapté au poids et aux dimensions.
- Le lieu de montage est accessible à tout moment.
- Respectez la température ambiante autorisée (voir fiche technique).
- Le lieu de montage n'est pas exposé au rayonnement solaire direct ni aux intempéries directes.
- Montage exclusivement à l'intérieur.
- Le lieu de montage est protégé contre les gouttes d'eau.

5.2.2 Position de montage

Montez le boîtier de commutation du réseau en position verticale.

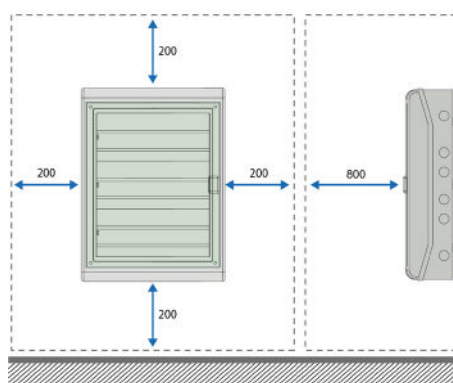


5.2.3 Distances minimales

Lors du montage, respectez les consignes indiquées dans l'illustration

Les distances minimales :

(Toutes les données sont en mm)



5.3 Raccorder le boîtier de commutation du réseau

5.3.1 Connexions sur les borniers

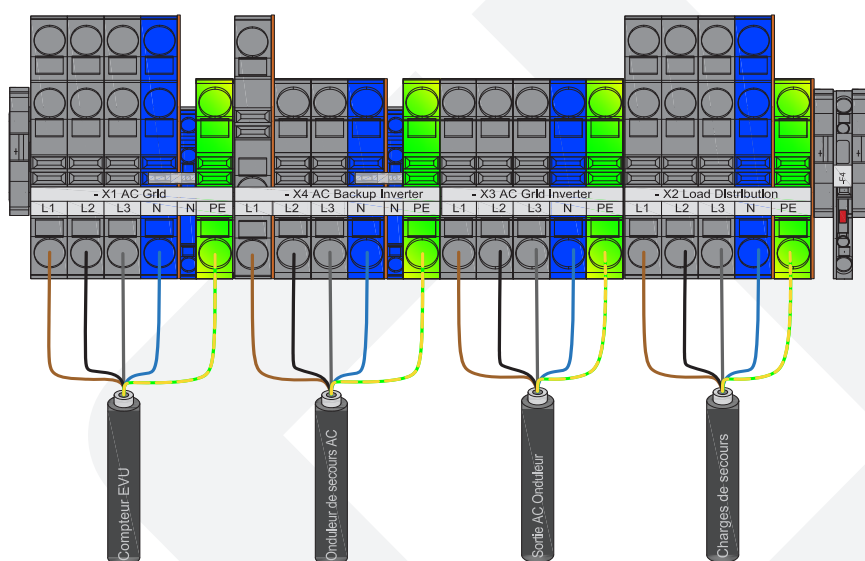
Les borniers se trouvent dans le partie inférieure du boîtier de commutation du réseau. Les entrées de câbles doivent donc également être effectuées au niveau de la bride inférieure du boîtier (utiliser des pré-impressions).

X1 Raccordement au réseau ou zone de post-comptage

X2 Charges de courant de secours

X3 Raccordement au réseau de l'onduleur

X4 Sortie de secours onduleur



DANGER

Danger de mort dû aux hautes tensions !

Les composants du boîtier de commutation du réseau sont soumis à une tension dangereusement élevée pendant le fonctionnement. Les travaux d'installation, de raccordement et de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par exemple des installateurs électriques, des monteurs d'installations électriques, des électromécaniciens, des électroniciens industriels).



AVERTISSEMENT

Lors du raccordement du bornier X1 (raccordement au réseau), veillez à ce que le champ de rotation soit à droite. Dans le cas contraire, la fonction de la boîte n'est pas donnée (le relais de contrôle de tension B1 clignote). Si le raccordement est correct, le relais de tension s'allume relais de surveillance en continu.

5.3.2 Raccorder les conducteurs de protection



AVERTISSEMENT

La liaison équipotentielle locale (barre principale de mise à la terre) doit être raccordée au bornier PE du boîtier de commutation du réseau ! Dans le cas d'un câble d'alimentation à 5 fils vers la rangée de bornes X1 (L1/L2/L3/N/PE), il n'est pas nécessaire de poser un câble séparé vers la barre de compensation de potentiel. Mais si une ligne d'alimentation à 4 fils est posée, il faut alors poser une ligne séparée vers la barre d'équipotentialité principale !



REMARQUE

Le boîtier de commutation du réseau en lui-même correspond à la classe de protection II. Les bornes "PE" dans la zone de raccordement ne servent pas à la mise à la terre de protection du boîtier du commutateur de secteur !

6. MISE EN SERVICE

6.1 Mesures préparatoires



DANGER

Mentionnez sur la boîte à fusibles, à l'aide d'un autocollant, que le boîtier de commutation du réseau fournit un courant de remplacement en cas de coupure du réseau électrique.

6.2 Courants maximaux et température ambiante

Lors de la mise en service, les courants maximaux doivent être pris en compte en fonction de la température ambiante attendue être.



ATTENTION

Afin d'éviter un vieillissement prématuré des composants et des dysfonctionnements du boîtier de commutation du réseau, comme par exemple le déclenchement intempestif de disjoncteurs en raison d'une température élevée, les courants de service et la température ambiante doivent rester dans les limites admissibles !

Puissance de raccordement au réseau max. 63 A Fusible

température ambiante max. autorisée

voir la fiche technique

6.3 Condition préalable à la mise en service

- L'onduleur hybride est installé conformément au manuel d'utilisation du fabricant.
- Les accumulateurs à batterie sont configurés sur la base de la documentation du fabricant.
- Le compteur d'énergie est installé comme décrit dans le mode d'emploi du fabricant.
- Le boîtier de commutation du réseau est fixe.
- Tous les câbles nécessaires sont correctement montés et raccordés.
- Tous les contrôles préalables à effectuer selon les dispositions nationales/locales en matière d'installation pour les équipements électriques fixes (par ex. selon la directive DGUV 4) sont terminés.
- Le conducteur de protection vers la barre principale de mise à la terre est raccordé.
- Tous les tests d'isolation nécessaires ont été effectués.

6.4 Déroulement de la mise en service

6.4.1 Réglage du courant de surcharge sur le relais de surveillance du courant



ATTENTION

Le relais de mise à la terre interne de l'onduleur doit être activé !

1. Activez tous les fusibles dans le boîtier de commutation du réseau à condition que la tension du réseau soit présente sur le bornier X1.
2. Mettez en marche les accumulateurs à batterie et effectuez la première mise en service de l'onduleur.
3. Réglez la surintensité (OC) sur le relais de surveillance du courant en fonction de l'onduleur : L'affichage du courant du relais de surveillance du courant Selec est une valeur moyenne de toutes les phases. Le courant respectif par phase (L1/L2/L3) peut être lu via la touche ▼ dans le menu de démarrage.

Appuyez pendant au moins 3 secondes sur la combinaison de touches ▲ + ▼ pour accéder au menu principal. L'écran **NRK** s'affiche automatiquement.

Appuyez ensuite sur le bouton ▲ jusqu'à ce que **CE** s'affiche.

Appuyez d'abord sur ● et maintenez la touche enfoncée. Appuyez maintenant en plus sur ▲ ou ▼, jusqu'à ce que **RLY** s'affiche. Relâchez ensuite les touches.

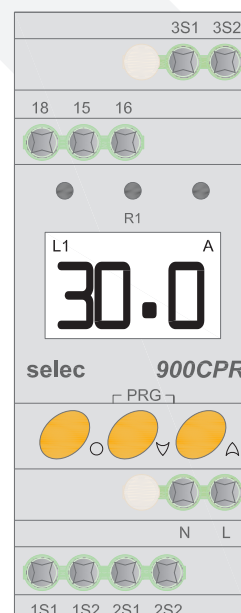
Ensuite, appuyez deux fois sur ▲ jusqu'à ce que **50C** apparaisse. En combinant les touches ● + ▲ ou ● + ▼, vous pouvez maintenant régler la surintensité correspondante.

Si la temporisation (préréglée à 2 sec.) doit être adaptée, vous devez appuyer sur la touche ▲ jusqu'à ce que **RLY** s'affiche.

Ensuite, appuyez sur la combinaison de touches ● + ▲, jusqu'à ce que **LM** s'affiche. Appuyez sur la touche ▲, maintenant **LRP** s'affiche.

La combinaison de touches ● + ▲ ou ● + ▼ permet d'adapter la temporisation. La valeur est automatiquement enregistrée. Veuillez attendre quelques instants que l'affichage passe à 0.00 A.

4. Une fois la mise en service réussie, fermez le boîtier.
5. Apposez sur le côté du boîtier l'autocollant "Tension dangereuse" fourni avec l'appareil. Apposez l'autocollant "Indication d'un système de stockage compatible avec le réseau îlien" sur le tableau principal basse tension.



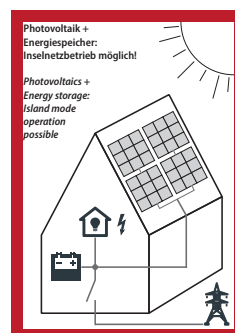
Valeurs prédéfinies :

Rapport de transformation 5/50 A, surintensité (OC) 8,0 A, asymétrie de phase "OFF", temporisation 2 sec, autres réglages d'usine voir instructions du relais de surveillance du courant

Veuillez laisser les autres valeurs (rapports de conversion) sur leur réglage !



Autocollant "Tension dangereuse



Autocollant "Indication d'un système de stockage compatible avec le réseau insulaire

6.4.2 Installation d'organes de sécurité supplémentaires

Vous avez la possibilité d'installer des organes de sécurité supplémentaires. Pour ce faire, utilisez le profilé chapeau libre et suivez les instructions ci-dessous.



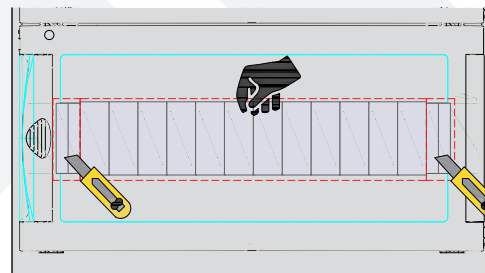
DANGER

Danger de mort dû aux hautes tensions !

Les composants du boîtier de commutation du réseau sont soumis à une tension dangereusement élevée pendant le fonctionnement. Les instructions d'installation, de raccordement et Les travaux de maintenance doivent être effectués exclusivement par des électriciens qualifiés (par exemple des installateurs électriques, des monteurs d'installations électriques, des électromécaniciens, des électroniciens industriels).

Retrait des caches

Vous pouvez retirer les caches larges de la zone centrale avec les mains. Pour retirer les deux caches étroits à droite et à gauche, vous avez besoin d'un cutter avec lequel vous coupez les prédécoupes.



Câblage à l'aide de l'exemple de graphique ci-contre :

Organes de sécurité AC Grid - AC Grid inverter

Pour le câblage, utilisez les points de serrage ouverts sur les bornes à ressort.
Recommandation : utilisation d'un rail de phase (triphasé) pour un courant permanent assigné de 63A (10mm² Cu), mais en principe, des ponts à torons sont également possibles.

Organes de protection AC Backup inverter

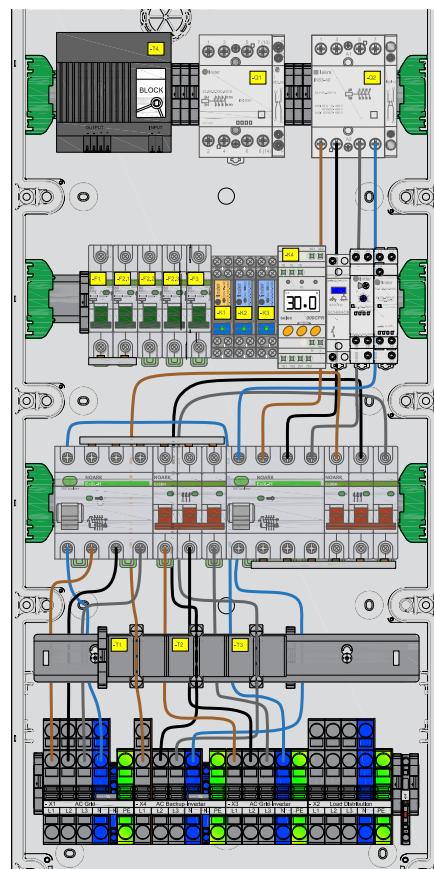
Organes de sécurité selon les spécifications du fabricant/puissance de l'onduleur et éventuellement RCD selon la forme du réseau et la protection en mode autonome.

Retirez les câbles du bornier X4 (AC Backup inverter).

Conduisez ces lignes (L1,L2,L3,N) vers un interrupteur différentiel à 4 pôles.
Recommandation : utiliser un rail de phase (triphasé) pour un courant permanent assigné de 63A (10mm² Cu) ou également des ponts de fils entre l'interrupteur FI et l'automate.

Faites passer les câbles côté sortie (L1, L2, L3) à nouveau par les transformateurs d'intensité sur le bornier X4.

Faites passer le conducteur neutre du disjoncteur différentiel sur le bornier X4 (voir schéma et plan de câblage).



7. DÉPANNAGE

En cas de fonctionnement défectueux, veuillez, en tant qu'exploitant, faire contrôler le boîtier de commutation du réseau par un électricien spécialisé.

Électricien qualifié: veuillez alors contacter le service après-vente d'enwitec !

8. METTRE LE BOÎTIER DE COMMUTATION DU RÉSEAU HORS TENSION

Pour la description des fusibles installés, veuillez vous référer aux caractéristiques techniques, point "Disjoncteurs de puissance et disjoncteurs différentiels" de la fiche technique.

Effectuez les étapes suivantes pour mettre le boîtier de commutation du réseau hors tension :

1. Une batterie est toujours nécessaire pour le fonctionnement de secours ! Désactivez donc l'accumulateur à batterie ! Vous trouverez une description précise ce sujet dans le mode d'emploi du fabricant de la batterie.
2. Désactivez le disjoncteur AC de l'onduleur.
3. vérifiez que l'onduleur est maintenant hors tension et sécurisez l'appareil contre toute remise en marche.
4. Protégez tous les éléments de sécurité qui sont intégrés entre le réseau public et le boîtier de commutation du réseau.
5. vérifiez l'absence de tension sur le raccordement X1 et sécurisez le raccordement contre toute remise en marche.

9. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Vous devez contrôler régulièrement le fonctionnement et la sécurité du boîtier de commutation du réseau. Respectez à cet effet les directives nationales, qui varient d'un pays à l'autre.

Maintenance selon DGUV

En Allemagne, par exemple, selon la prescription DGUV 3 §5, les installations électriques et les équipements électriques fixes dans les "lieux d'exploitation, locaux et installations de type particulier" (DIN VDE 0100-712 pour les installations PV) doivent être contrôlés UNE FOIS PAR ANNÉE par un électricien spécialisé !

Ce qui doit être vérifié	Intervalle de temps	Que faire en cas d'erreur
Fonctionnement du dispositif de protection contre les courants de défaut	semestriel	Remplacer le dispositif de protection contre les courants de défaut
Couples de serrage de tous les raccords (voir fiche technique)	annuel	Resserrage avec une clé dynamométrique étalonnée
Encrassement de l'intérieur	annuel	Nettoyer l'intérieur
Humidité à l'intérieur	annuel	Sécher l'intérieur
Décoloration ou altération des puissances, des conducteurs, des bornes de raccordement et des composants au niveau de l'isolation	annuel	Remplacer le câble, le fil, la borne ou le composant

Nettoyage

En fonction du lieu d'installation et des conditions ambiantes, un encrassement extérieur plus ou moins important a lieu. Nettoyez ici avec précaution à l'aide d'un chiffon de nettoyage humide ! n'ouvrez jamais le boîtier lors du nettoyage et ne nettoyez que lorsque les couvercles rabattables sont fermés !

10. ÉLIMINATION

Éliminez le boîtier de commutation du réseau conformément aux réglementations et prescriptions nationales et internationales en vigueur dans votre pays. Le boîtier de commutation du réseau ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.

Dans l'Union européenne, le traitement des déchets électroniques est régi par la directive DEEE, qui est par exemple mise en œuvre en Allemagne dans la loi sur les appareils électriques et électroniques (ElektroG). Les centres de recyclage ou de valorisation se chargent de l'élimination correcte des déchets électroniques.